

LES TONNELLES

19, rue de Meursault
21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR
Tél. : 03 80 71 09 66
tonnelles.direction@arpavie.fr



POUR ACCÉDER À LA RÉSIDENCE

Bus : TRAMWAY T1 en direction de Quétigny Centre, descendre à la station GRAND MARCHÉ (QUÉTIGNY), puis prendre le bus L1 en direction de Chevigny : Descendre à l'arrêt « CLEMATITE »

Par la route : depuis Dijon, suivre la rue de Mirande vers QUÉTIGNY/CHEVIGNY ST-SAUVEUR
Depuis la Rocade : sortie « HOPITAUX » puis suivre QUÉTIGNY/CHEVIGNY

ARPAVIE, une histoire qui nous relie

Le Groupe associatif ARPAVIE est le premier gestionnaire de résidences pour personnes âgées dans le secteur associatif non-lucratif en France. ARPAVIE est constitué de 125 établissements (46 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, 77 résidences autonomie, 1 résidence services et 1 service de soins infirmiers à domicile). Il héberge 9 000 résidents et emploie près de 3 000 collaborateurs. Chacune de nos résidences a pour objectif de répondre au niveau d'exigence que nous nous sommes fixé afin de vous garantir le meilleur accompagnement.



Siège social : 8, rue Rouget de Lisle
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
Tél. : 01 41 09 43 43
www.arpavie.fr



Résidence Les Tonnelles

CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR - 21

EHPAD



19, rue de Meursault
21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR
Tél. : 03 80 71 09 66



La résidence Les Tonnelles est un établissement médico-social, accueillant des personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes nécessitant un accompagnement et une prise en soins adaptés.



VIVRE COMME À LA MAISON

Idéalement située, entourée d'un jardin clos et arboré, la résidence Les Tonnelles est à quelques minutes à pied du centre ville de Chevigny-Saint-Sauveur. Elle est composée de chambres individuelles dont une chambre en hébergement temporaire.

S'élevant sur trois étages, la résidence propose une salle de restauration et un salon qui ouvre sur un jardin clos. Les résidents peuvent profiter de nombreux petits salons dont plusieurs se trouvent dans les étages.

La résidence est dotée d'un espace multi-sensoriel, d'un jardin paysager.

Une unité spécifique pour troubles neurocognitifs

La résidence propose également une unité spécifique pour les personnes atteintes de maladies neuro évolutives, permettant d'assurer un accompagnement adapté. Cette unité comprend 6 places et propose un accès direct au jardin.

La résidence est conventionnée au titre de l'Aide personnalisée au logement (APL) et est habilitée à recevoir des bénéficiaires de l'Aide sociale (AS).

L'HÉBERGEMENT

Les chambres sont spacieuses et fonctionnelles, équipées d'un placard de rangement, de prises de téléphone et TV.

La salle de bain individuelle est adaptée : douche de plain-pied, lavabo avec un miroir, des barres d'appui.

Chaque chambre est personnalisable.

Les résidents ont la possibilité d'apporter leurs propres meubles pour leur permettre de recréer un lieu familial et personnalisé.

La résidence propose un service de restauration.

Les menus sont élaborés par le Chef de cuisine et son équipe.

Des repas à thème sont proposés régulièrement.



LES ACTIVITÉS

Pilotée par l'animatrice, l'équipe de la résidence convie les résidents tout au long de l'année à participer à de nombreuses activités collectives : ateliers manuels, gymnastique douce, ateliers mémoire.

Ces activités ont pour objectif de créer une ambiance conviviale et encourager les résidents à maintenir leur niveau d'autonomie. Forte de sa volonté d'ouverture sur l'extérieur, la résidence propose également l'accès à des activités en lien avec des partenaires locaux (centre aéré, Ecole primaire et collège de Chevigny Saint-Sauveur) favorisant les rencontres. Ces activités renforcent ainsi l'ancrage de la résidence dans son environnement proche.

LES SOINS

L'équipe pluridisciplinaire assure, l'accompagnement des personnes âgées, dans les actes essentiels de la vie quotidienne, la prise en charge des soins et favorise le maintien de l'autonomie du résident le plus longtemps possible.

Sous la responsabilité du directeur d'établissement, cette équipe est composée du personnel accompagnant et soignant, du personnel d'animation et administratif. Le médecin coordonnateur est garant de la qualité de la prise en charge gériatrique des résidents en favorisant la coordination générale des soins entre les différents professionnels de santé (salariés et libéraux) intervenant dans l'établissement.

Un projet de soins individualisé, visant à prendre en charge la personne âgée accueillie en tenant compte de ses besoins spécifiques, est élaboré en collaboration avec le résident, ses proches et l'équipe pluridisciplinaire. Il propose une prise en soins adaptée et met en place des actions individualisées de prévention de la perte d'autonomie.

LES + DE LA RÉSIDENCE

1. Une unité spécifique pour troubles neurocognitifs
2. Un pôle d'activités et de soins adaptés
3. Un espace multi sensoriel
4. Des animations variées
5. Un établissement familial

